

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2013.

Demande de Fougères Communauté pour cession fiscale sur les nouvelles zones

Monsieur le Maire expose la demande de Fougères Communauté de reversement par les communes concernées d'une partie de la recette fiscale du Foncier bâti des entreprises implantées sur les zones intercommunales du territoire de la communauté.

Après débat sur les conditions proposées, le conseil municipal reporte sa décision en attente d'informations complémentaires et dans le souhait d'une harmonisation entre les communes concernées.

Acquisition terrain de l'aire de jeux

En vue de la réalisation d'une aire de jeux ouverte au public rue du Stade, le conseil municipal décide l'acquisition à titre gratuit du terrain d'emprise d'une superficie d'environ 100 m² appartenant à l'association Diocésaine Clément Emile Roque.

Préau Cœur de Bourg

Le conseil municipal valide l'esquisse de Monsieur LAURENT, architecte, et décide de lancer la consultation auprès des entreprises. Le choix du bardage reste à définir

Remplacement lampes éclairage public

La commune a engagé une opération de remplacement des lanternes d'éclairage public, les lampes actuelles dites « ballon fluo » étant très énergivores. Elles seront proscrites d'ici avril 2015 conformément au règlement européen du 18/03/2009.

Pour la réalisation d'une première tranche, le Syndicat Départemental d'Electrification (SDE 35) propose une étude chiffrée dont il ressort une prise en charge communale de 30 067.20 €, subvention de 50% déduite.

Le conseil municipal accepte ce montant de prise en charge communale. Le secteur concerné est celui de l'Orquère et de la rue Etienne de Javené ce qui représente 47 lampes. Suite à un diagnostic sur l'état des mâts, ceux-ci seront conservés.

Aliénation de chemins ruraux et d'exploitation

Dans le cadre de la procédure d'aliénation de chemins ruraux et d'exploitation en cours, le conseil municipal approuve le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 mars au 26 mars 2013. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la vente de chacun des chemins concernés.

Projet de modification de la salle des fêtes

Michel BENEDETTI présente un projet d'aménagement de l'accès à la scène de la salle des fêtes pour les matériels de sonorisation et de musique.

Après divers échanges, le conseil municipal décide de constituer une commission spécifique pour étudier cet aménagement ainsi qu'un espace loges.

Commission de sécurité

Monsieur le Maire donne le résultat des décisions de la commission de sécurité :

- Salle des sports rue du Stade : avis défavorable en raison de la non-conformité aux exigences de la réglementation en défense incendie
- Sous-sol de la mairie-complexe culturel : avis favorable en terme d'accessibilité à l'aménagement d'un local associatif pour le club cycliste et de baby-foot

Questions diverses

- Voie verte : il est demandé de prévoir une consolidation sur les parties les plus humides du cheminement.
- Aménagement de l'entrée de bourg : les travaux sont commencés.
Il est demandé de réfléchir à l'intégration des matériaux déplacés et entreposés près du plan d'eau des Lavandières.